



Ian Gascon
Gestionnaire de portefeuille

Par **Ian Gascon**

ian.gascon@tc.tc

Les FNB de plus en plus prisés

Les fonds négociés en Bourse sont de plus en plus populaires auprès des investisseurs.

À compter de ce numéro, nous vous présentons une série de chroniques sur le sujet.

Les fonds négociés en Bourse (FNB) au Canada ont terminé l'année 2012 avec un actif de plus de 56 milliards de dollars, soit une croissance de 30 % depuis la fin de 2011. Plus de 40 nouveaux FNB ont été lancés, et quelques-uns ont été fermés. BlackRock (iShares) a terminé l'acquisition de Claymore et détient désormais 74 % du marché. BMO a connu une explosion de son actif en enregistrant plus de cinq milliards de dollars, pour atteindre le cap des neuf milliards de dollars sous gestion. La tendance à la réduction des frais s'est accentuée en raison de la croissance de Vanguard et du fait de certaines annonces spécifiques comme la baisse des frais de ZAG, qui rivalise directement avec XBB, ainsi que du changement d'indice de référence de ZCN, qui suit maintenant le S&P/TSX composite. Bref, une année mouvementée qui a cristallisé la position des FNB dans le portefeuille des investisseurs.

Source du succès

Pourquoi tant de popularité ? Dans l'environnement actuel, le rendement espéré d'un portefeuille équilibré (40 % en actions, 60 % en obligations) est d'environ 5 %. Mais attention, il s'agit d'un rendement avant frais. Alors que la moyenne du ratio de frais de gestion (RFG) des fonds communs de placement (FCP) est de 1,93 %, les frais moyens pondérés des FNB canadiens sont de seulement 0,38 %. Même en considérant le coût des transactions requises pour acheter un portefeuille de FNB, ces derniers présentent un avantage considérable. Pourquoi une si grande différence ? Les FNB sont vendus sans aucun conseil, alors que de façon générale, les FCP le sont par l'entremise d'un conseiller qui peut offrir différents services (suivi du portefeuille, planification financière, etc.) Celui qui investit dans les FNB doit donc prendre ses propres décisions de placement, suivre un portefeuille modèle, utiliser un service automatisé de gestion de portefeuille ou engager à ses frais un gestionnaire de portefeuille. Pour les comptes de moins de un million de dollars, plus la taille du portefeuille est importante, plus les FNB sont avantageux. Les FNB permettent aussi d'investir dans des catégories d'actif comme les obligations, pour lesquelles les frais de transactions pour les particuliers sont élevés. En achetant un FNB d'obligations, l'investisseur profite de la tarification avantageuse d'un courtier à escompte (10 \$ par transaction en moyenne), tout en diversifiant son portefeuille à faible coût.

Les défis

La croissance des FNB amène aussi son lot de défis. À raison de 263 FNB au Canada, la sélection d'un portefeuille personnalisé n'est pas simple. On trouve maintenant plus de 40 FNB à gestion active dont l'objectif n'est pas de répliquer un indice précis. Quelques FNB utilisent des produits dérivés, qui comportent des risques supplémentaires, mais qui peuvent être intéressants pour certains investisseurs. Plusieurs FNB comportent des titres internationaux et couvrent le risque de change, ce qui n'est pas toujours avantageux. Une analyse personnalisée en fonction du profil d'investisseur est essentielle.

Malgré ces défis, le marché canadien des FNB est maintenant suffisamment diversifié pour permettre la création de portefeuilles composés exclusivement de FNB adaptés à la plupart des profils d'investisseurs. Certains d'entre eux permettent aussi d'optimiser les distributions sur le plan fiscal, par exemple, CAB, CSD ou HXT. Dans tous ces cas, il faut bien lire le prospectus afin de comprendre leur structure et les frais supplémentaires qui peuvent s'appliquer.

Les FNB d'obligations malmenés par la fiscalité

Avant d'acheter un FNB d'obligations dans un portefeuille non enregistré, assurez-vous de comprendre l'impact de la fiscalité sur votre placement. Prenons l'exemple de CBO, un FNB d'obligations corporatives. Sans faire de prédiction sur la direction des taux d'intérêt, le rendement espéré avant impôt correspond au rendement moyen pondéré à l'échéance, actuellement de 2,12 % pour ce FNB. Toutefois, vous serez imposé sur le coupon moyen pondéré, qui est actuellement de 5,06 %. En supposant un taux d'imposition marginal de 50 % et un RFG de 0,28 %, le rendement espéré après impôt est de -0,69 %. Ce rendement espéré négatif s'explique par la baisse importante des taux d'intérêt depuis plusieurs années, et touche plusieurs FNB d'obligations.

-Lire le blogue de Ian Gascon sur les FNB sur LesAffaires.com/blogues/Ian-Gascon